

CHARTRE ÉCOLE – ENTREPRISES
La Joliverie – Saint Sébastien Entreprises

INTRODUCTION

L'insertion professionnelle des jeunes est une des clefs de la réussite économique. L'arrivée dans le monde professionnel doit être anticipée par les élèves et les étudiants.

Parallèlement, les chefs d'entreprise se doivent de participer au parcours de formation, en lien avec le corps enseignant.

Dans cette perspective, il apparaît fondamental de multiplier les liens entre les entreprises et l'enseignement dans une finalité pédagogique.

La présente charte unit :

L'ASSOCIATION SAINT SEBASTIEN ENTREPRISES, BP 63436, 44234 Saint Sébastien/Loire Cedex, représenté par **Mr Guy LE GUERN**, Président

Et

LE GROUPE LA JOLIVERIE, 141 Route de Clisson, BP 43229, 44232 Saint Sébastien/Loire Cedex, représenté par **Mr Patrick BIZET**, Directeur Général

Elle a pour objectifs de favoriser le développement des relations école-entreprises, bénéfiques à la fois pour les jeunes et pour les entreprises de St Sébastien/Loire.

Ces relations s'organiseront selon plusieurs thèmes :

I. ACCUEIL DES JEUNES

L'objectif est de faire découvrir le monde de l'entreprise et de favoriser la mise en œuvre de connaissances théoriques, notamment au travers de stages, mais aussi de journées découvertes.

Ainsi, les signataires s'engagent à informer les élèves sur les entreprises adhérentes à SAINT-SEBASTIEN ENTREPRISES, leurs activités et leurs effectifs.

Ces dernières s'engageant à tout mettre en œuvre pour accueillir, dans des conditions à déterminer, les élèves qui solliciteraient un stage.

II. RAPPROCHEMENT ENSEIGNANTS – CHEFS D'ENTREPRISE

Les enseignants peuvent être un lien entre l'élève et le chef d'entreprise. Enseignants et chefs d'entreprise doivent apprendre à mieux se connaître.

Il est aussi apparu important de multiplier les occasions de rapprochement entre ces deux acteurs du parcours pédagogique.

Les signataires s'engagent donc à favoriser les actions conjointes qui pourront prendre, par exemple, les formes suivantes :

- Accueil des professeurs en stage dans les entreprises,
- Participation de chefs d'entreprise à des jurys d'examen ou à des conférences thématiques,
- Création d'un prix « SAINT-SEBASTIEN Entreprises » de l'entreprise virtuelle.

III. MISE A DISPOSITION D'INFRASTRUCTURES

LA JOLIVERIE s'engage à mettre ses infrastructures (amphithéâtre, salles, restaurant, prestations de son fournisseur restauration, ...) à la disposition de SAINT SEBASTIEN ENTREPRISES, en fonction de ses besoins et des occupations liées au fonctionnement de l'établissement.

IV. COMMUNICATION

SAINT SEBASTIEN ENTREPRISES et LA JOLIVERIE s'engagent ensemble à communiquer sur le partenariat qui les lie, notamment à travers leurs sites internet.

SAINT SEBASTIEN ENTREPRISES et LA JOLIVERIE s'autorisent à utiliser leurs logos respectifs dans le cadre de manifestations ou opérations spécifiques, avec leurs accords préalables.

Le suivi et l'évaluation de ces actes seront assurés par un comité composé de représentants de l'ASSOCIATION SAINT-SEBASTIEN ENTREPRISES et LA JOLIVERIE.

Fait à Saint-Sébastien s/Loire le, 24 Septembre 2009

Pour SAINT-SEBASTIEN ENTREPRISES,
Mr Guy LE GUERN

Pour LA JOLIVERIE,
Mr Patrick BIZET